

## Programme d'Appui au Pilotage de la Qualité de l'Éducation

### TOGO : METTRE LA RECHERCHE AU SERVICE DE L'ÉDUCATION

#### **Contexte : Plusieurs aspects de la politique éducative sont à éclairer afin de permettre une meilleure prise de décision**

Le système éducatif togolais a engagé plusieurs réformes éducatives et investit énormément de ressources au cours des 20 dernières années avec pour objectif d'offrir à tous les enfants togolais une éducation de qualité. Malheureusement, plusieurs évidences amènent à conclure que cet objectif n'est pas atteint. Au moment où le système s'apprête à redoubler d'effort pour atteindre les ODD4, il apparaît nécessaire de bien comprendre les obstacles à la réussite des réformes afin de rendre plus efficaces les actions qui seront entreprises. C'est dans ce sens que le MEPSTA a conduit une analyse des pratiques de pilotage de la qualité de l'éducation au sein de son système éducatif. L'objectif de ce diagnostic était, dans un premier temps, d'observer et de décrire les pratiques routinières de travail des acteurs des niveaux école, structures déconcentrées et administration centrale. Dans un second temps, il s'agissait d'analyser avec ces acteurs si ces pratiques sont pertinentes, coordonnées et orientées vers l'atteinte d'une éducation de qualité pour tous. Enfin, le diagnostic a identifié, toujours en discussion avec les acteurs du système, des thématiques prioritaires dont une prise en charge appropriée permettrait d'améliorer la qualité de l'éducation. Le rapport complet de ce diagnostic est disponible (à la demande et bientôt en ligne).

Le diagnostic a soulevé plusieurs questions dont les réponses ne peuvent être données qu'après des études et recherches plus approfondies. Par exemple, face au grand nombre d'élèves en difficultés d'apprentissages, plusieurs solutions sont testées çà et là dans le système. On peut citer la prise en charge des élèves par l'enseignant avant les heures de cours, la prise en charge des élèves les week-end, financée par la communauté, les cours de répétition à domicile. Il se pose la question de l'efficacité de ces pratiques. De même, face à la pénurie des encadreurs pédagogiques, le ministère réfléchit à des stratégies de mise en réseaux des écoles afin d'optimiser à la fois le temps de travail du peu d'encadreurs disponibles et aussi favoriser le partage d'expériences et la collaboration entre les écoles. Mais alors, sur quels critères constituer ces réseaux afin qu'ils soient véritablement fonctionnels ? Par ailleurs, un des résultats importants du diagnostic est la non mise en œuvre des réformes. En effet, plusieurs raisons documentées dans le diagnostic conduisent à la non mise en œuvre de ce qui est planifié. Pour améliorer cette situation, il convient nécessairement de renforcer le niveau déconcentré qui sert de courroie de transmission entre le niveau central et les écoles. Les rôles et responsabilités des agents de ce niveau intermédiaire du système devront évoluer et leurs capacités renforcées afin de leur permettre d'expliquer le bien fondé des réformes aux écoles et étudier avec eux les meilleures stratégies de mise en œuvre. En même temps, ces acteurs du niveau déconcentré doivent pouvoir être à l'écoute des acteurs du niveau école et les accompagner pour faire remonter au niveau central les difficultés qu'ils rencontrent dans la mise en œuvre des politiques pour une prise en compte dans les décisions. Là encore, des études sont nécessaires pour indiquer ce qui doit changer dans les fonctions actuelles de ces acteurs.

Au-delà de ces problématiques soulevées par le diagnostic, d'autres problématiques sont régulièrement identifiées soit par les revues sectorielles de l'éducation et autres instances assimilées, soit par des études diagnostiques de toutes sortes (analyse sectorielles, évaluation des acquis des élèves, etc.)

### Une opportunité manquée : La recherche bien que mandatée pour travailler sur ces problématiques, ne s'y est pas réellement intéressé jusqu'à présent

Jusqu'à présent, la modalité dominante pour mener des études et recherches par le ministère de l'éducation est de recourir à de l'expertise répondant à des appels d'offre selon des modalités problématiques : complexité des procédures, adéquation des livrables formels avec des enjeux peu stabilisés, recommandations réduites à de nouvelles injonctions, etc.

Or, quelques instituts nationaux ont dans leur mandat la recherche au service de l'éducation. Citons par exemple le cas de l'Institut National des Sciences de l'Education (INSE) de l'Université de Lomé qui est censé mener de la recherche pour l'éducation ; force est de constater que dans la pratique, les recherches de l'INSE restent purement académiques. Cela se manifeste par le fait que ses sujets de recherche sont souvent sélectionnés de façon indépendante des questions d'intérêt pour le MEPSTA. En conséquence, les résultats que l'INSE met en évidence ne sont pas connus du MEPSTA et ne sont pas utilisés, même lorsque ces résultats sont pertinents.

En fin de compte, cette déconnexion de fait entre la recherche et le ministère de l'éducation ne rend service ni à l'un ni à l'autre.

### L'enjeu : Mettre véritablement la recherche au service de l'éducation

Lors de la restitution nationale des résultats du diagnostic des pratiques de pilotage de la qualité de l'éducation, les participants se sont prononcés en faveur d'un retour aux fondamentaux, à savoir : mettre la recherche nationale en éducation au service des problématiques de l'éducation. En réalité, comme dit précédemment, cette volonté existe déjà sur papier. Il est question maintenant de voir **comment rendre opérationnelle cette collaboration entre la recherche et l'éducation**. Trois questions guident cette réflexion :

1. Comment tenir la recherche informée des principales problématiques auxquelles le ministère de l'éducation est confronté afin que la recherche s'en inspire pour identifier des sujets à traiter ?
2. Quels rôles et responsabilités chacune des deux parties (ministère et instituts de recherche) doivent-ils jouer dans cette collaboration ?
3. Comment assurer la prise en compte des résultats validés comme pertinents ou probants dans les décisions de politique éducative ?

C'est pour apporter des éléments de réponse à ces questions qu'un chantier de travail a été ouvert sur cette thématique.

Fidèle à la démarche du programme d'appui au pilotage de la qualité de l'éducation, il ne s'agit pas ici de prescrire ce qui serait bien de faire, mais au contraire, de s'appuyer sur une expérience concrète du travail de la recherche sur des sujets d'intérêt pour le ministère pour identifier comment opérationnaliser cette collaboration. L'ambition de ce chantier de travail est de nourrir un document formalisant et opérationnalisant la collaboration entre la recherche et l'éducation.

## La solution proposée : Faire collaborer l'INSE et le MEPSTA sur des sujets de recherche et en tirer des leçons pour opérationnaliser la collaboration

Pour le Togo, la mise en œuvre du programme d'appui au pilotage de la qualité se présente comme une opportunité d'expérimenter la façon de mettre la recherche académique au service du système éducatif. En effet, ce programme intervient à un moment où l'INSE qui est mandaté par le MEPSTA pour assurer la formation des conseillers pédagogiques et des inspecteurs<sup>1</sup> accueille une nouvelle cohorte d'élèves-inspecteurs ; le début de leurs stages professionnels<sup>2</sup> qui porte sur de la recherche en éducation coïncide avec la fin de la phase diagnostique du programme d'appui au pilotage de la qualité.

La proposition formulée de commun accord entre le MEPSTA et l'INSE est d'identifier un petit groupe d'inspecteurs-stagiaires qui souhaitent, dans le cadre de la rédaction de leurs mémoires professionnels, travailler sur certaines problématiques issues du diagnostic sur les pratiques de pilotage de la qualité de l'éducation. De manière générale, les objectifs visés par cette opportunité sont les suivants :

1. Profiter de cette expérience pour analyser comment véritablement mettre la recherche au service de l'éducation
2. Répondre à un certain nombre de questionnements qui sont des défis pour cette collaboration :
  - Comment informer les institutions de recherche des problématiques du système qui nécessitent une étude ?
  - Quels rôles et responsabilités de part et d'autre pour assurer un fonctionnement efficace de la collaboration entre la recherche et l'éducation ?
  - Comment faire en sorte que les résultats probants soient pris en compte pour l'élaboration des politiques ?
3. Identifier les conditions de pérennisation de cette collaboration recherche-éducation.

---

<sup>1</sup> Le MEPSTA, en sa qualité d'employeur de ces cadres, intervient à trois étapes de cette formation. C'est le MEPSTA qui sélectionne les candidats en leur attribuant le statut d'inspecteur ou de conseiller stagiaire durant les deux années de leur formation. Ensuite, il délègue au ministère de l'enseignement supérieur et de la recherche (MESR), par l'intermédiaire de l'INSE, la conduite de ces formations professionnalisantes. Enfin, le MEPSTA participe à la validation de ces formations en statuant sur l'état de préparation de ces cadres à assurer leurs missions via leur titularisation et leur affectation sur des postes.

<sup>2</sup> Ces stages pratiques d'immersion sur le terrain se concrétisent par la soutenance d'un mémoire professionnel.

## Contexte opérationnel de l'implication des inspecteurs-stagiaires

À l'issue du diagnostic, trois problématiques en lien direct avec les missions d'inspecteur ont émergé. Il s'agit de :

- **Problématique N° I** : Les techniques de documentation des pratiques en tant que modalité de communication entre les services déconcentrés et les services centraux.
- **Problématique N° II** : Les stratégies d'appui aux écoles les plus en difficulté à travers les réseaux scolaires.
- **Problématique N° III** : Le rôle des corps d'encadrement dans le pilotage du système éducatif.

A partir de ces problématiques et en discussion avec l'INSE, dix sujets de recherche pouvant faire l'objet de mémoire de fin d'étude des inspecteurs-stagiaires ont été proposés (voir tableaux ci-dessous) :

	N°	Sujet retenu
I	1	Quel cahier des charges pour documenter une pratique : le cas de la remédiation au CP ?
	2	Quel cahier des charges pour documenter une pratique : le cas de la remédiation au CE ?
	3	Quel cahier des charges pour documenter une pratique : le cas de la remédiation au CM ?
	4	Quel cahier des charges pour documenter une pratique : le cas du recours à la langue maternelle ou langue locale pour débloquer une situation d'apprentissage
II	5	<i>Quelles stratégies optimales pour la constitution de réseaux scolaires au sein d'un secteur pédagogique dans la région des Plateaux ?</i>
	6	<i>Quelles stratégies optimales pour la constitution de réseaux scolaires au sein d'un secteur pédagogique dans la région de Kara ?</i>
	7	<i>Quelles stratégies optimales pour la constitution de réseaux scolaires au sein d'un secteur pédagogique dans la région Centrale ou des Savanes ?</i>
III	8	Quelles sont les données de gestion utiles aux corps d'encadrement ? <i>La mise en relation des missions des corps d'encadrement avec les données de gestion disponibles et de leurs interprétations pour le pilotage du système</i>
	9	Rendre compte des missions d'encadrement de proximité plutôt que rendre des comptes ? <i>Des pratiques de reddition à une dynamique de partage des analyses dans le contexte de dialogue entre deux niveaux de pilotage.</i>
	10	Quelles évolutions de la fonction d'inspecteur pour répondre aux besoins du système éducatif Togolais ? <i>Identification des évolutions dans la manière de remplir ses missions d'inspection</i>

Il est attendu que :

- les résultats des travaux des inspecteurs stagiaires éclairent les problématiques associées en vue d'une meilleure prise de décision en éducation ;
- le processus de réalisation de ces travaux servent de base pour penser un protocole de collaboration entre le MEPSTA et l'INSE, et au-delà, entre la recherche et l'éducation en général en vue d'une pérennisation.